



Invitation à une table ronde

« Avenir de la politique de qualité dans l'UE : peut-on garantir la qualité sans maîtriser la production ? »

**Bruxelles, 29 septembre 2009
9h30 – 12h00
Parlement Européen - Salle ASP 5E2**

Au cours des dernières années, la Commission européenne a mené à bien plusieurs réformes de la PAC qui ont conduit à une déréglementation et une libéralisation très large du potentiel de production dans de nombreux secteurs. En mai 2009, elle a publié une Communication visant à renforcer la politique de qualité des produits agricoles et des denrées alimentaires. L'avenir des produits avec indication géographique (Appellation d'Origine Protégée et Indication Géographique Protégée) est au cœur de cette réflexion qui doit déboucher sur une modification de la législation applicable à ces produits.

Dans sa Communication, la Commission souligne que les producteurs de produits avec AOP et IGP insistent sur la nécessité de pouvoir disposer d'instruments leur permettant de mieux maîtriser leur production pour garantir la qualité de leurs produits. Toutefois, la Commission ne propose rien de concret sur ce point. Or, les producteurs d'AOP et d'IGP de nombreux secteurs considèrent qu'il y a urgence à traiter cette question, notamment dans la perspective de la fin des quotas (pour le secteur laitier) ou des droits de plantations (pour le secteur du vin).

M. Michel Dantin, député européen (PPE - DE), et **CNAOL**, **OriGIn**, **AICIG**, **CECRV**, **CNAOC**, **FEDERDOC** et **IVDP*** organisent au Parlement européen, le 29 septembre 2009, une table ronde pour débattre des enjeux de la maîtrise de la production des produits avec indication géographique.

A travers le témoignage de représentants des produits avec IG, de députés européens et de représentants de la Commission européenne, cette table ronde a pour objectif de nourrir la réflexion et de dégager des pistes de travail sur les outils permettant aux produits AOP et IGP de gérer leur développement de manière positive.

L'interprétation sera assurée en allemand, en anglais, en espagnol, en français, en italien et en portugais.

* Conseil National des Appellations d'Origine Laitières – France ; OriGIn - Organisation for an International Geographical Indications Network, AICIG - Associazione Italiana Consorzi Indicazioni Geografiche; CECRV - Conferencia Española de Consejos Reguladores Vitivinícolas, CNAOC - Confédération Nationale des Producteurs de Vins et Eaux-de-Vie de Vin à Appellations d'Origine Contrôlée; FEDERDOC - confederazione nazionale dei consorzi volontari per la tutela delle denominazioni dei vini italiani, IVDP - Instituto dos Vinhos do Douro e do Porto.



Programme

Mardi 29 septembre 2009

9h30 – 12h00

Parlement Européen

Salle ASP 5E2

Discours d'ouverture - **M. Michel Dantin** (PPE - DE), député européen, membre de la Commission Agriculture du Parlement Européen

M. Paolo De Castro (S&D), député européen, Président de la Commission Agriculture du Parlement Européen

M. Patrice Chassard, Président du Saint-Nectaire, France

M. Paolo Tanara, Président du Consorzio del Prosciutto di Parma, Italie

M. Luciano Vilhena Pereira, Président de l' Instituto dos Vinhos do Douro e do Porto, Portugal

M. Fernando Prieto Ruiz, Président de la Conferencia Española de Consejos Reguladores Vitivinícolas, Espagne

M. Patrick Le Brun, Président du Syndicat des vignerons de Champagne, France

M. Daniele Bianchi, Membre du Cabinet de la Commissaire Fischer Boel en charge de la politique de qualité et du système des IGs, Commission Européenne

Discussion

Discours de clôture – **M. Michel Dantin** (PPE - DE), député européen

Merci de confirmer votre participation **avant le 22 septembre** :
f.lossy@insight-consulting.eu

Pour plus d'information, merci de contacter David Thual.
Tel : +32.2.733.50.60 ou d.thual@insight-consulting.eu